



La démarche InterSCoT, co-animée par l'AUDIAR et la DDTM 35, et regroupant l'ensemble des sept SCoT d'Ille-et-Vilaine a été relancée en 2014. Dans un contexte d'inter-dépendances fortes entre les territoires, cette démarche offre, en dehors de toute procédure officielle, une opportunité aux SCoT du département de dialoguer entre eux. Les élus ont souhaité pour cela une démarche souple et évolutive, construite et portée par eux. Afin de répondre au mieux à leurs attentes, la feuille de route 2018-2019 a été actualisée dernièrement.

Depuis le lancement de cette coopération, plusieurs temps d'échanges ont eu lieu. Nous vous proposons un retour sur quelques-unes de ces rencontres, et plus particulièrement la dernière en date, la présentation par la Région Bretagne de la démarche Breizh COP / Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'INTERSCOT : PARTAGES D'EXPÉRIENCE, DE STRATÉGIES TERRITORIALES, D'ANALYSES, ET D'INTERCONNAISSANCE

Retour d'expérience de l'interSCoT de l'aire métropolitaine lyonnaise

Ce premier temps fort s'est tenu le 2 décembre 2015. L'interSCoT d'Ille-et-Vilaine a accueilli à cette occasion quatre représentants de l'aire métropolitaine lyonnaise. Ils sont venus témoigner de l'intérêt d'une démarche de coopération qui a démontré leur volonté d'articuler les différents documents de planification au sein d'une « maison commune métropolitaine ». Ces échanges ont ainsi mis en avant la capacité des démarches InterSCoT à coordonner les différents projets de territoire entre eux.

Atelier « urbanisme commercial »

Entre septembre 2016 et mars 2017, trois séances de travail se sont tenues sur la question de l'urbanisme commercial ; sujet sensible au sein de chaque territoire mais également entre les différents SCoT. Ces séances ont permis à chacun de partager les stratégies développées en matière

d'urbanisme et d'aménagement commercial et d'aborder certaines questions communes à l'ensemble des territoires, comme par exemple, l'implantation d'activités commerciales dans les sites dits « périphériques » ou le long des axes de flux et leur nécessaire prise en compte dans les documents de planification.

Atelier « Zones d'Activités »

Basé sur des retours d'expériences et de partage d'analyses, l'atelier ZA s'est réuni à deux reprises en 2016 et 2017, et a porté « sur l'implantation des activités économiques et la reconversion des friches ». À partir d'exemples breilliens et d'autres territoires, ces rencontres ont permis d'échanger sur des cas concrets d'aménagement ou de reconversion de zones d'activités. Une méthode de repérage du potentiel d'optimisation foncière dans un espace d'activités économiques a par exemple été présentée par l'EPF de Bretagne ainsi qu'une analyse sur la prise en compte des ZA dans les SCoT.

Atelier « Indicateurs »

Les réflexions ont été amorcées sur la question des indicateurs de suivi de l'InterSCoT. Un premier recensement d'indicateurs propres à chaque SCoT a été engagé.



Intervention de la délégation lyonnaise le 2 décembre 2015



Laurence Fortin

ÉCHANGES ENTRE L'INTERSCOT ET LA RÉGION SUR LE SRADDET ET LA BREIZH COP

Le 31 mai dernier, l'interSCoT d'Ille-et-Vilaine a invité Madame Laurence Fortin, 8^{ème} Vice-Présidente à l'aménagement territorial de la Région, afin d'échanger avec elle sur le futur SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Ce schéma, ayant une portée prescriptive, abordera de nombreux champs d'action différents : habitat, foncier, transports, énergie, lutte contre le changement climatique, pollution de l'air, biodiversité, déchets, équilibre et égalité des territoires, désenclavement des territoires, infrastructures d'intérêt régional, eau et mer.

C'est à travers la Breizh COP, projet de territoire à horizon 2040 lancé au printemps dernier, que la Région Bretagne a choisi de mener l'ensemble des concertations avec les territoires concernant le SRADDET. La Breizh COP (en référence à la COP 21) doit permettre de mener une large réflexion pour imaginer la Bretagne des vingt prochaines années et au-delà, en s'appuyant sur les principes du développement durable.

À ce stade, les élus du Conseil régional ont adopté, lors d'une session extraordinaire le 19 avril dernier, les grandes orientations de la Breizh COP, à savoir :

- 1 – Une Bretagne créatrice, performante et rayonnante dans le Monde.
- 2 – Une Bretagne, terre de progrès humains et écologiques pour les générations actuelles et futures.
- 3 – Une Bretagne diverse et unie, mobilisée et démocratique.

Cette rencontre a été l'occasion pour les élus des SCoT breilliens de faire part de leurs interrogations à la Région sur le futur SRADDET breton (calendrier, contenu, méthode...).

NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE DE L'INTERSCOT EN 2018-2019

La feuille de route 2018-2019 a été présentée et ajustée lors du comité de pilotage interSCoT le 22 mars dernier. À la suite de l'arbitrage des présidents de SCoT en réunion, la feuille de route a été soumise à chacun des bureaux afin de valider son contenu.

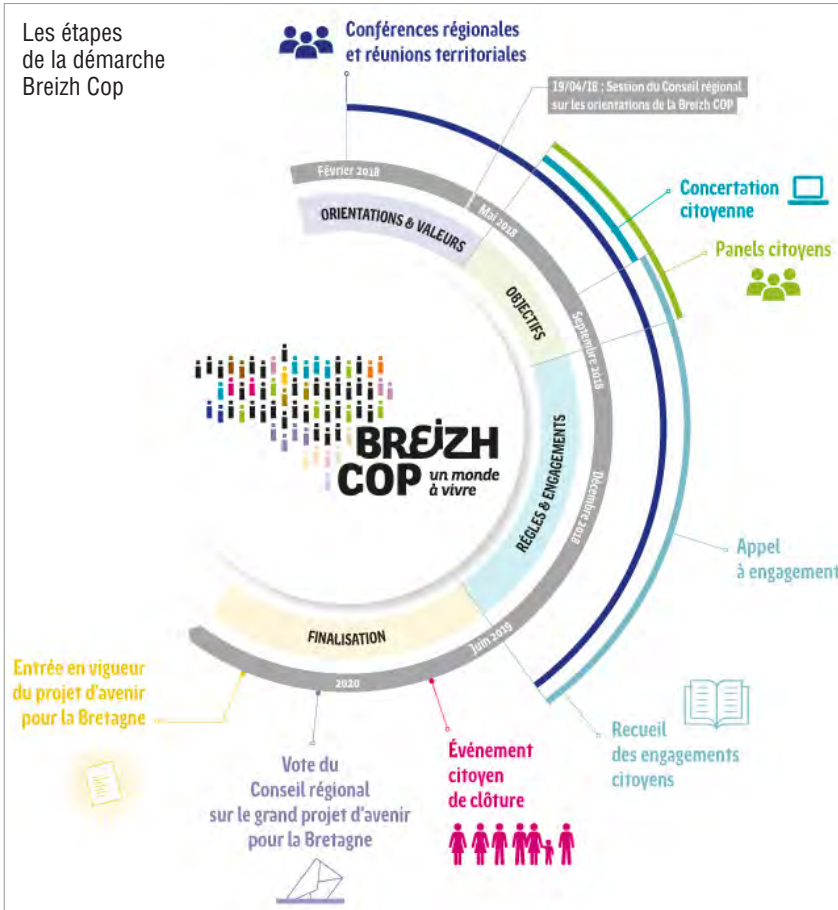
Atelier « INDICATEURS de suivi InterSCoT »

Un travail technique sur la définition d'indicateurs communs de suivi de l'InterSCoT a été amorcé en 2017 et doit se poursuivre en 2018-2019. Un groupe de travail devra faire des propositions à l'ensemble des SCoT. Dans un premier temps, ce travail portera sur quatre thématiques particulières, à savoir « urbanisme commercial », « zones d'activités », « mobilités alternatives » et « centre-bourg, densité, économie du foncier » afin de valider la démarche et la méthode de travail.

Calendrier : décembre 2018 (valider les objectifs et les indicateurs)

Pilotes : SCoT des Pays de Saint-Malo, Brocéliande, Fougères et Rennes.

Les étapes de la démarche Breizh Cop



Atelier « MOBILITÉS »

Au vu de l'actualité, il est proposé une réflexion sur le « co-voiturage de proximité » (thématique inscrite dans le cadre du contrat de coopération du pacte métropolitain de Rennes Métropole, mise en place récente de la plate-forme mutualisée Ouestgo, résultats prochains de l'Enquête Ménages Déplacements).

En lien avec les premiers résultats de l'EMD qui permettront d'objectiver les échanges, il est proposé que les représentants de l'InterSCoT puissent échanger avec Rennes Métropole, Autorité Organisatrice des Mobilités, sur les interrelations en termes de mobilité avec les territoires composant l'aire urbaine et le département.

Calendrier envisagé : fin 2018

Pilotes : SCoT des Pays de Rennes, Brocéliande et Vallons de Vilaine.



Ateliers ZA - Porter une réflexion sur l'implantation des activités économiques et la reconversion des friches - Septembre 2017

Atelier « URBANISME COMMERCIAL »

Il est proposé la co-construction d'une charte sur l'urbanisme commercial à l'échelle de l'InterSCoT. Cette charte pourrait poser les bases d'une réflexion collective sur l'aménagement et le développement des activités commerciales en Ille-et-Vilaine, afin de guider les orientations politiques en matière d'implantations commerciales lors de prochaines révisions de SCoT. Cette charte n'aurait pas de valeur prescriptive mais donnerait à voir les positions communes de l'ensemble des SCoT. Elle serait un outil de communication à destination des promoteurs et acteurs du commerce et de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC). Avant le lancement de cette action, une proposition sera faite quant aux objectifs et modalités d'élaboration de cette charte et sera soumise à l'aval des bureaux des différents SCoT.

Il est proposé également l'organisation d'une rencontre avec des opérateurs commerciaux afin d'échanger sur leurs pratiques et stratégies d'implantation sur le territoire départemental.

Calendrier envisagé : mi-2019.

Pilotes : SCoT des Pays de Brocéliande, Rennes et Vitré.

Atelier « ZONES D'ACTIVITÉS »

Il est proposé la tenue d'un atelier sous un format « retours d'expériences » en s'appuyant sur la prise en compte de l'activité économique dans le cadre de l'élaboration des PLUi(s).

Calendrier envisagé : septembre 2019.

Pilote : SCoT du Pays de Rennes.

Atelier « CENTRES-BOURGS / ÉCONOMIE DU FONCIER »

Un premier atelier sous un format « retours d'expériences » s'appuyant sur les témoignages et actions menées par les collectivités dans le cadre des deux Appels à Candidatures Régionaux « Dynamisme des Villes/Dynamisme des Bourgs » pourrait être tenu.

Calendrier envisagé : juin 2019.

Il est proposé également l'organisation d'une rencontre avec les acteurs de la pro-

motion immobilière sur la question du renouvellement urbain.

Calendrier envisagé : décembre 2019 / début 2020.

Pilotes : les SCoT des Pays de Vitré et Fougères.

Atelier « TRAME VERTE et BLEUE »

Afin d'initier cet atelier, le SCoT du Pays de Fougères, en cours de révision, a suggéré de partager avec les autres SCoT ses réflexions menées avec la DDTM 35 sur la déclinaison de la trame verte et bleue (TVB) dans les territoires du Pays de Fougères.

Calendrier envisagé : fin 2019 / début 2020.

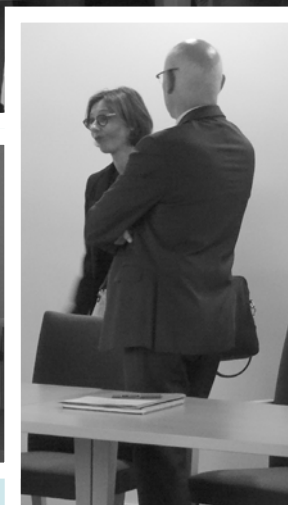
Pilote : SCoT du Pays de Fougères.



Ateliers ZA - Porter une réflexion sur l'implantation des activités économiques et la reconversion des friches - Mars 2016

Présentation par la Région de la Breizh Cop et du SRADDET

le 31 mai 2018



Infographie Audiar
Rédaction DDTM 35 et Audiar

Contacts :

Audiar
Basile Martineau
b.martineau@audiar.org
DDTM 35
Emmanuel Perez
emmanuel.perez@ille-et-vilaine.gouv.fr